UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

--

MESSAGE DELIVRÉ À L'OCCASION DE LA 44ème RÉUNION MINISTÉRIELLE DU COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGÉ DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

Yaoundé, le 1^{er} juin 2017

Lu par M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

Je remercie la République du Cameroun d'abriter la 44^{ème} réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, et souhaite plein succès à la présidence camerounaise. Je remercie également la République démocratique de Sao Tomé et-Principe de sa présidence efficace du Comité au cours des six derniers mois.

Alors que je débute mon mandat de Secrétaire général des Nations Unies, je me réjouis de pouvoir compter sur notre partenariat constructif et fructueux pour traiter les nombreux défis à la paix et à la sécurité auxquels la sous-région est confrontée.

Le Comité vient de célébrer son 25^{ème} anniversaire. Alors que la contribution du Comité à la diplomatie préventive et à la consolidation de la paix régionales est appréciée de ses membres et de ses partenaires, les membres du Comité ont reconnu le besoin de réfléchir à ses réalisations, ses forces et ses limites afin de revitaliser et d'améliorer son travail. J'espère que l'évaluation indépendante qui a été faite dans ce sens servira cet objectif. Je crois que, dans l'esprit de rationalisation institutionnelle en cours dans la région, il est important de renforcer davantage les synergies entre le Comité et les organisations sous-régionales, notamment la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

Je suis préoccupé par le regain de violence en République centrafricaine. Les groupes armés prennent en otage le pays et les populations civiles. Les soldats du maintien de la paix sont l'objet d'attaques fréquentes. Je salue et soutiens l'Initiative Africaine pour la Paix et la Réconciliation qui vise à trouver une solution durable à la crise qui se prolonge dans le pays. J'appelle toutes les parties prenantes à travailler étroitement ensemble à cette fin et à prendre en compte dûment la question cruciale de la justice. En effet, l'impunité est une des principales causes profondes des conflits à répétition dans le pays. Dans ce contexte, je suis également préoccupé par le vide sécuritaire qui pourrait être crée dans l'est du pays suite au retrait des forces dédiées à la

lutte contre l'Armée de résistance du seigneur (LRA). J'encourage la région à réévaluer les mécanismes en place pour s'assurer que la LRA ne profite pas du vide crée.

La situation politique et sécuritaire en République du Burundi et en République démocratique du Congo demeure une source de profonde préoccupation. J'appelle toutes les parties prenantes à faire le choix d'un dialogue de bonne foi pour résoudre leurs différends et tracer une voie pacifique. En République Démocratique du Congo, j'exhorte toutes les parties à mettre en œuvre l'Accord Politique du 31 décembre en bonne foi. De même, je suis préoccupé par les tensions entre les régions anglophones en République du Cameroun et le gouvernement central. J'appelle le gouvernement et les parties prenantes concernées à s'engager dans un dialogue ouvert et franc afin de résoudre les tensions persistantes, dans le respect de l'intégrité territoriale du pays. La situation dans la région du Pool en République du Congo continue d'être une source de préoccupation, en particulier dans la perspective des élections législatives en juillet 2017.

La région continue de faire face au fléau du terrorisme, en particulier les activités de Boko Haram. La résolution 2349, récemment adoptée par le Conseil de sécurité, témoigne de l'engagement des Nations Unies et de ses Etats membres à aider les pays affectés en Afrique centrale et de l'ouest. Ce Comité a pour sa part adopté une stratégie régionale exhaustive contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre à Libreville en novembre 2015. J'espère sincèrement que les Etats membres du Comité s'approprieront pleinement la stratégie et sa mise en œuvre sous les auspices de la CEEAC. Les Nations Unies sont disposées à soutenir les Etats membres et la CEEAC à cet égard.

Je salue l'entrée en vigueur de la Convention de Kinshasa quia émané de ce Comité. J'exhorte les États membres du Comité qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Convention sans plus tarder. De même, j'encourage les États membres du Comité à prendre les mesures nécessaires pour ratifier le Traité sur le commerce des armes.

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et mon Représentant spécial continueront à soutenir vos efforts dans ces initiatives et d'autres encore visant à promouvoir la stabilité dans la sous-région, en collaboration avec les parties prenantes concernées, y compris les entités de l'ONU opérant dans la région.

Je demeure entièrement engagé à renforcer le dialogue et la coopération avec l'Union africaine et les Communautés économiques régionales (CER). A cet égard, j'ai organisé le 19 avril la première Conférence annuelle entre les Nations unies et l'Union africaine avec le Président de la Commission de l'Union africaine, S.E.M. Moussa Faki Mahamat. Nous avons approuvé et signé le Cadre conjoint pour un partenariat renforcé en matière de paix et sécurité, qui ouvre la voie à une consolidation de la coopération entre l'ONU, l'UA et les CER, notamment dans les domaines de l'alerte précoce, de la prévention, de la médiation et de la gestion des conflits. Je me réjouis donc de pouvoir travailler étroitement avec l'UA et les CER, y compris la CEEAC, dans la recherche d'une paix durable sur le continent et pour mieux servir les peuples d'Afrique.

Je vous souhaite plein succès dans vos travaux.